



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DU VAL D'OISE

DEPLOIEMENT DU PASSEPORT BIOMETRIQUE DANS LE VAL D'OISE

Afin de préparer le basculement du passeport électronique vers le passeport biométrique, la préfecture du Val d'Oise communique les éléments suivants :

A compter du mardi 12 mai 2009 au matin, les demandes de passeport électronique cesseront d'être reçues par les mairies du département. Seuls les retraits de titre seront possibles.

A compter du jeudi 14 mai 2009 au matin, les demandes de passeport biométrique sont reçues, quel que soit le domicile du demandeur, dans les communes suivantes :

- ARGENTEUIL
- AUVERS SUR OISE
- BEAUMONT SUR OISE
- CERGY
- DOMONT
- EAUBONNE
- ECOUEN
- ENGHEN LES BAINS
- ERAGNY SUR OISE
- ERMONT
- FRANCONVILLE
- GARGES LES GONESSE
- GONESSE
- GOUSSAINVILLE
- HERBLAY
- L'ISLE ADAM
- JOUY LE MOUTIER
- LUZARCHES
- MAGNY EN VEXIN
- MARINES
- MONTMORENCY
- PONTOISE
- ROISSY EN FRANCE (*)
- SAINT GRATIEN
- SAINT LEU LA FORET
- SAINT OUEN L'AUMONE
- SANNOIS
- SARCELLES
- SOISY SOUS MONTMORENCY
- TAVERNY(*)
- VIGNY
- VILLIERS LE BEL

(* ces communes seront connectées au réseau national ultérieurement)